

# **Tableaux de renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018**

## **1. Contexte de la stratégie de développement durable du Bureau du vérificateur général du Canada**

Conformément aux objectifs de la Loi fédérale sur le développement durable visant à rendre le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent et plus responsable devant le Parlement, le Bureau du vérificateur général du Canada prépare, de manière volontaire, une stratégie de développement durable et rend compte de sa mise en œuvre par les activités décrites dans les tableaux de renseignements supplémentaires suivants.

Le tableau des renseignements supplémentaires de l'an dernier est affiché sur le site Web du Bureau à l'adresse [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca).

## **2. Le développement durable au Bureau du vérificateur général du Canada**

La Stratégie de développement durable du Bureau du vérificateur général du Canada pour la période de 2017 à 2020 décrit la contribution du Bureau au développement durable. Elle explique comment le Bureau prendra davantage en compte le développement durable dans ses audits, notamment en ce qui a trait aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. La Stratégie s'articule autour des quatre approches au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, définies et établies par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Cette organisation, dont le Canada fait partie, réunit des bureaux d'audit nationaux de partout dans le monde. La Stratégie de développement durable de 2017-2020 du Bureau établit les cibles et les responsabilités liées aux quatre approches de l'INTOSAI.

Les missions d'audit d'états financiers et les missions d'appréciation directe (audit de performance et examen spécial) du Bureau contribuent grandement à l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les audits de performance contribuent souvent à d'autres objectifs de développement durable.

## **3. Le rendement du Bureau**

Le tableau 1 présente les résultats disponibles concernant les mesures du Bureau liées aux quatre approches de l'INTOSAI.

Tableau 1 : Mise en œuvre de la Stratégie de développement durable pour 2017-2020 du Bureau du vérificateur général du Canada

Approche de l'INTOSAI	Cibles du Bureau pour 2017-2018	Résultats du Bureau
<p>1. L'évaluation de l'état de préparation des gouvernements nationaux pour mettre en œuvre, piloter et faire état de l'avancement des ODD et ultérieurement pour contrôler leurs opérations et la fiabilité des données qu'ils produisent.</p>	<p>Pas de cibles établies pour l'exercice 2017-2018.</p>	<p>En 2017, la commissaire à l'environnement et au développement durable a accepté la responsabilité de cette approche pour l'INTOSAI.</p> <p>Il est prévu que la commissaire présente pour dépôt devant le Parlement en avril 2018 un rapport d'audit sur l'état de préparation du gouvernement du Canada à la mise en œuvre et au suivi des ODD ainsi qu'à l'établissement de rapports connexes.</p>
<p>2. Entreprendre des audits de performance qui examinent l'économie, l'efficacité et le rendement des principaux programmes gouvernementaux qui apportent une contribution à des aspects spécifiques des ODD.</p>	<p>À l'automne 2017 et au printemps 2018, tous les rapports d'audit de performance présentés au Parlement par la commissaire à l'environnement et au développement durable tiendront compte des questions liées aux ODD n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et n° 14 (Vie aquatique).</p> <p>En 2017, tous les rapports d'audit de performance présentés aux assemblées législatives du Nord tiendront compte de l'ODD n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).</p>	<p>La commissaire à l'environnement et au développement durable a présenté pour dépôt devant le Parlement plusieurs rapports d'audit à l'automne 2017. Elle a présenté un rapport sur le financement des technologies de l'énergie propre, en lien avec l'ODD n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), ainsi que deux rapports sur les changements climatiques, l'un sur les progrès liés à la réduction des gaz à effet de serre et l'autre sur l'adaptation aux impacts des changements climatiques, en lien avec l'ODD n° 13 (Mesures relatives à la lutte aux changements climatiques). Un audit sur l'élevage du saumon, lié à l'ODD n° 14 (Vie aquatique), devait être présenté pour dépôt en avril 2018.</p> <p>À l'automne 2017, la commissaire a présenté pour dépôt devant le Parlement un rapport sur les progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable, axé sur l'application des évaluations environnementales stratégiques par certains ministères et organismes du gouvernement du Canada. Les ministères et organismes fédéraux doivent se servir des évaluations environnementales stratégiques comme moyen d'intégrer les facteurs relatifs au développement durable dans leur prise de décisions.</p> <p>En 2017-2018, le vérificateur général a présenté pour dépôt devant les assemblées législatives du Nord des rapports d'audit sur les changements climatiques dans les territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).</p> <p>En mars 2018, la commissaire à l'environnement et au développement durable a présenté pour dépôt devant le Parlement le rapport « Perspectives sur l'action contre les changements climatiques au Canada — Rapport collaboratif de vérificateurs généraux ». Ce rapport résumait les constatations d'audit tirées des rapports sur les changements climatiques présentés par les bureaux d'audit des provinces participantes et le Bureau du vérificateur général du Canada aux corps législatifs fédéral, provinciaux et territoriaux.</p>

Approche de l'INTOSAI	Cibles du Bureau pour 2017-2018	Résultats du Bureau
		<p>Plusieurs autres rapports au Parlement présentés pour dépôt en 2017-2018 par le vérificateur général étaient liés à un ODD en particulier. En voici la liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le soutien en santé mentale pour les membres — Gendarmerie royale du Canada (ODD n° 3 : Bonne santé et bien-être)</li> <li>• Les infrastructures de l'aviation civile dans le Nord — Transports Canada (ODD n° 9 : Industrie, innovation et infrastructure)</li> <li>• Les subventions aux combustibles fossiles (ODD n° 12 : Consommation et production responsables)</li> <li>• Les services d'établissement pour les réfugiés syriens — Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (ODD n° 10 : Inégalités réduites)</li> <li>• Les programmes de santé buccodentaire pour les Premières Nations et les Inuit — Santé Canada (ODD n° 3 : Bonne santé et bien-être)</li> <li>• La préparation des détenues à la mise en liberté — Service correctionnel Canada (ODD n° 16 : Paix, justice et institutions efficaces)</li> <li>• Le Collège militaire royal du Canada — Défense nationale (ODD n° 16 : Paix, justice et institutions efficaces)</li> </ul>
<p>3. Évaluer et appuyer la mise en œuvre de l'ODD 16 qui concerne en partie les institutions transparentes, efficaces et responsables.</p>	<p>Les rapports d'audit des comptes publics du gouvernement fédéral et des gouvernements territoriaux, les rapports d'examen spécial et le rapport sommaire sur les audits annuels de 2017 à 2020 contribueront à la mise en œuvre de l'ODD n° 16.</p> <p>Les audits de performance et les examens spéciaux comportant des contrôles financiers rigoureux ou axés sur le maintien de l'ordre public contribueront à la mise en œuvre de l'ODD n° 16.</p>	<p>Pendant l'exercice 2017-2018, le Bureau a réalisé 90 audits d'états financiers d'organisations fédérales ou territoriales. Un résumé des audits d'états financiers que le Bureau a exécutés auparavant a également été présenté pour dépôt devant le Parlement. Ce résumé a montré le rôle crucial des rapports financiers comme documents de reddition de comptes grâce auxquels les élus et les citoyens canadiens sont informés de l'utilisation des fonds publics et de la santé des finances du gouvernement.</p> <p>Les rapports d'examen spécial de six sociétés d'État ont été publiés par le Bureau au cours de l'exercice 2017-2018. Le Bureau devait présenter pour dépôt devant le Parlement en mai 2018 un sommaire des examens spéciaux effectués entre mars 2016 et mars 2018.</p> <p>Au cours de 2017-2018, le vérificateur général a présenté pour dépôt devant le Parlement deux rapports d'audit de performance qui portaient sur le maintien de l'ordre public : « Gérer le risque de fraude » et « Prévenir la corruption dans les services d'immigration et de contrôle aux frontières ».</p>

Approche de l'INTOSAI	Cibles du Bureau pour 2017-2018	Résultats du Bureau
<p>4. Être des modèles de transparence et de reddition de comptes dans leur propre fonctionnement, y compris en matière de vérifications et de reporting.</p>	<p>Deux fois par année, le vérificateur général sollicitera les conseils du Comité externe d'audit du Bureau, du Groupe des conseillers principaux, des conseillers sur les questions autochtones et du Comité consultatif indépendant en matière de comptabilité et d'audit financier.</p> <p>Deux fois par année, la commissaire à l'environnement et au développement durable sollicitera les conseils du Groupe des conseillers en environnement.</p> <p>Le Bureau prévoit effectuer jusqu'à six revues des pratiques de responsables de missions d'audit des états financiers et jusqu'à six revues des pratiques de responsables de missions d'appréciation directe chaque année.</p> <p>Le Bureau prévoit réaliser trois audits internes au cours de l'exercice 2017-2018.</p> <p>Chaque année, le Bureau divulguera volontairement des renseignements sur ses activités, y compris les frais de voyage et d'accueil, les offres à commandes, les contrats de plus de 10 000 \$, les dépenses publicitaires ainsi que les subventions et contributions de plus de 25 000 \$, et il publiera des rapports sur l'équité en matière d'emploi.</p>	<p>Au cours de l'exercice 2017-2018, le Comité externe d'audit du Bureau s'est réuni cinq fois, le Groupe des conseillers principaux, deux fois, et le Comité consultatif indépendant en matière de comptabilité et d'audit financier, une fois. Le Groupe des conseillers sur les questions autochtones ne s'est pas réuni, mais des consultations auprès d'intervenants autochtones ont quand même eu lieu pendant l'exercice.</p> <p>Le Groupe des conseillers en environnement de la commissaire à l'environnement et au développement durable s'est réuni trois fois au cours de 2017-2018.</p> <p>Le Bureau a effectué sept revues des pratiques de responsables de missions d'audit des états financiers et six revues des pratiques de responsables de missions d'appréciation directe pendant l'exercice 2017-2018.</p> <p>Le Bureau a été soumis à un audit interne en 2017-2018, ainsi qu'à un examen indépendant de ses activités d'audit interne et à un examen de ses politiques, programmes et activités en matière d'éthique.</p> <p>Le Bureau a divulgué le détail de son fonctionnement sur son site Web, notamment les frais de voyage et d'accueil, les offres à commandes, les contrats de plus de 10 000 \$, les dépenses publicitaires et les subventions et contributions de plus de 25 000 \$.</p> <p>Le Bureau a aussi publié un rapport sur l'équité en matière d'emploi pour l'exercice 2016-2017.</p> <p>Le Bureau s'approvisionne essentiellement en biens et en services professionnels. À cet effet, il a continué de déployer des moyens permettant d'aligner ses pratiques en matière d'approvisionnement sur la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral.</p>

### **Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable : un gouvernement à faible émission de carbone**

Le Bureau a surtout besoin de produits de base comme des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieurs, des fournitures de bureau ou du mobilier, de même que de services professionnels comprenant parfois des services de construction. Pour toutes les acquisitions importantes, le Bureau effectue le plus possible des achats écologiques en ayant recours aux mécanismes d'approvisionnement de Services publics et Approvisionnement Canada, comme l'Offre à commandes principale et nationale ou les Offres à commandes ministérielles. Ce faisant, le Bureau atteint les niveaux d'achats écologiques qui ont été négociés par Services publics et Approvisionnement Canada.

Depuis 2010-2011, le Bureau suit la Stratégie fédérale de gestion des déchets électroniques pour les équipements électroniques et électriques de Services publics et Approvisionnement Canada (notamment pour la mise au rebut des équipements électroniques et des appareils électroménagers et l'achat d'appareils et d'équipements ENERGY STAR hautement efficaces).

Le tableau 2 présente la contribution du Bureau à l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable visant un gouvernement à faible émission de carbone.

**Tableau 2 : Contribution du Bureau du vérificateur général du Canada à l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable visant un gouvernement à faible émission de carbone**

Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable	Mesure contribuant à la Stratégie fédérale de développement durable	Mesure ministérielle connexe	Soutien à la cible d'un objectif de développement durable des Nations Unies	Point de départ, cible et indicateur de rendement pour les mesures ministérielles	Résultat obtenu
Réduire les émissions de gaz à effet de serre des immeubles et du parc automobile du gouvernement fédéral de 40 % en deçà des niveaux de 2005 d'ici 2030, avec une aspiration à l'atteindre d'ici 2025.	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone grâce aux pratiques d'achat écologiques.	<p>La stratégie d'écologisation des achats du Bureau du vérificateur général du Canada repose sur les mesures suivantes, dans la mesure du possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation des mécanismes d'approvisionnement de Services publics et Approvisionnement Canada;</li> <li>• la formation du personnel et des gestionnaires clés de l'approvisionnement</li> </ul>	Objectif de développement durable : cible 12.7	Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral.	Le Bureau a continué d'aligner ses pratiques en matière d'approvisionnement sur la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral.
				Nombre et pourcentage de spécialistes de la gestion des achats ou du matériel qui ont terminé le cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique, ou l'équivalent	Quatre personnes sur six (66 %) ont suivi le cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique. Le Bureau s'attend à ce que tout le personnel ait suivi la formation d'ici la fin de l'exercice 2018-2019.

#### 4. Rapport sur l'intégration du développement durable

Pendant le cycle d'établissement de rapports de 2017-2018, le Bureau du vérificateur général du Canada n'a élaboré aucune proposition exigeant une évaluation environnementale stratégique, et aucune déclaration publique n'a été produite.